

Profil de référence de l'économie des ménages ruraux de la zone Agropastorale des Départements de Wadi Bissam (région du Kanem) et de Dagana (région de Hadjer Lamis)¹

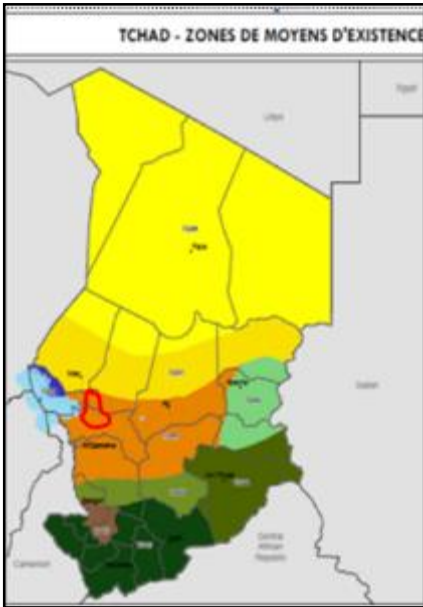


¹ La réalisation de ce profil sur le terrain a été faite du **03 à 20 août 2016** dans les Wadi Bissam et Dagana. Les informations collectées font référence à l'année dite de référence allant d'octobre 2014 à septembre 2015. Selon les appréciations de la communauté, l'année de référence a été une année plus ou moins moyenne. La validité des données issues de cette étude sera d'environ 5 à 10 ans donc jusqu'en 2020-2025

Sommaire

I. Contexte et description de la zone	3
II. Résumé des résultats principaux	5
III. Marché	5
IV. Calendrier saisonnier	7
V. Catégorisation socio-économique des ménages	8
VI. Sources de nourriture.....	10
VII. Sources de revenus monétaires.....	12
VIII. Postes des dépenses des ménages.....	14
IX. Risques et chocs.....	17
X. Recommandations:.....	17
XI. Stratégies d'adaptation de la population	17
XII. Annexes	18

I. Contexte et description de la zone



La zone 5 centrale agropastorale est une vaste zone qui s'étend de la rive sud du lac Tchad où elle rejoint la zone des transhumants au nord, jusqu'à la zone sud-centrale céréalière au sud, et la frontière ouest du pays. Elle jouxte la zone est des céréales pluviales et du maraîchage. Elle inclut une partie des départements de Bahr El Gazel, Batha, Chari Baguirmi, Guéra, Hadjer Lamis, Kanem, Lac, Mayo Kebbi Est, Ouaddaï et Sila. Mais ce profil ne décrit que la population du département de Wadi Bissam dans la région du Kanem et une partie du département de Dagona (Sous préfecture Tourba) dans la région de Hadjer Lamis. Cette zone, appelée zone agropastorale de Wadi Bissam est semblable à la zone agropastorale de Mandjoura (Département du Kanem et la Sous-Prefecture de Mandjoura). Elle se différencie de celle de Mandjoura par l'absence de l'élevage typique de camelin. Elle fait partie de la vaste ceinture sahélienne située au sud du Sahara. Le climat est du type sahélo-saharien. Il se caractérise par une pluviométrie annuelle en période normale comprise entre les isohyètes 200 et 400 mm/an, une longue saison sèche allant d'octobre à fin juin et une saison pluvieuse allant de

juillet à septembre. Les précipitations atteignent leurs maxima en août. La saison sèche est subdivisée en deux périodes : une période chaude allant de mars à juin et une période fraîche allant de décembre à février.

La zone est formée d'un vaste plateau bas, légèrement ondulé, à sols sableux, entrecoupé de nombreuses dépressions à fond limono-argileux (ouadis). Ce qui caractérise un ouadis, c'est la présence d'un sol sablo-limoneux ou sablo-argileux non recouvert de sable stérile et la présence d'une nappe phréatique plus ou moins affleurant. Une marre temporaire ou permanente, souvent natronnée, peut se former dans la partie basse de certains ouadis.

Les dunes sont occupées par une pseudo-steppe caractérisée par une faible densité d'arbres forestiers (*Hyphaene thabaica*, *Phoenix dactylifera*, *Salvadora persica*, *Balanites aegyptiaca*, *Ziziphus mauritiana*, *Acacia raddiana* et *Acacia seyal*) et par la dominance d'un tapis de graminées qui se dessèche après les pluies. Les arbres sont le plus souvent localisés dans les dépressions et le tapis herbacé devient de plus en plus bas et discontinu, avec des différences considérables selon les années en fonction des précipitations.

Dans les ouadis, la végétation naturelle est plus dense. On y rencontre les arbres comme (*Acacia nilotica*, *Acacia albida*, *Acacia seyal*, *Acacia raddiana*, *Prosopis spp* et *Parkinsonia spp*) et d'autres arbres (*Ziziphus spp*, *Capparis decidua*, *Phoenix dactylifera*, *Tamarix spp* etc). Elle est constituée de graminées, de typhacées, et d'épineux, utilisés tant pour les animaux que pour le bois de chauffe, la fabrication des manches d'outils et la construction des haies mortes. Le cycle végétatif est annuel: en saison des pluies, l'herbe pousse d'une façon discontinue en juin-juillet en fonction de la localisation et du rythme des premières pluies puis pratiquement uniforme en août. Mais certaines années, lorsque la pluviométrie est particulièrement déficiente, de vastes régions peuvent très bien ne donner lieu à aucune repousse d'herbe verte. Dès octobre, le pâturage se dessèche rapidement. Le stock de pâturage est constitué chaque année pour toute la saison sèche sous forme de paille sur pied.

La valeur fourragère du pâturage est très variable au cours de l'année : le taux de matière protéique rapportée aux taux de matière sèche passe ainsi de 6,3 en saison des pluies lorsque l'herbe est verte à 0,8 en fin de saison sèche lorsque la paille persistante est très lignifiée. Les feuilles des arbres et arbustes constituent alors un appoint important.

La population de la région comprend plusieurs ethnies. Les principales sont les Kanembous, les Goranes, les Arabes et les Peuls (minoritaire). Leurs répartitions sur le terroir dépendent de plusieurs facteurs tels que la

spécificité des activités de chaque groupe, la disponibilité de diverses ressources naturelles, les événements historiques et les calamités naturelles qui ont touchées la région. Les Kanembous et les Goranes constituent les groupes dominants.

Les ouadis existants dans un territoire donné ne sont pas tous exploitables par manque surtout des moyens techniques et financiers. Ceux qui sont exploités peuvent l'être de manière différente pour des activités économiques spécifiques, selon leurs ressources naturelles et selon les intérêts particuliers des populations concernés.

Une bonne partie de la population pratique l'agriculture vivrière de type pluvial et les spéculations sont le mil, le maïs, le gombo, l'haricot, l'oseille. À part le mil et le maïs, toutes les autres cultures sont en très petites superficies qui ne dépassent guère le demi-hectare. Quant au mil et le maïs, principales cultures de la localité, la production annuelle par champ varie. La variation dans la production dépend de la fertilité du champ, de la superficie mise en valeur et de la situation sociale de l'agriculteur.

Depuis 1970, il y a plusieurs partenaires parmi lesquelles le PAM, FIDA, la FAO etc. interviennent dans la région. Ces appuis ont permis à la population de faire les cultures maraichères, la plantation contre l'ensablement, etc..

Une partie des éleveurs qui cultivent aujourd'hui, est issue du pastoralisme à cause d'une perte importante de leur cheptel. L'activité agricole représente pour eux une stratégie provisoire de survie et un moyen pour reconstituer leur troupeau. Pour d'autres groupes pratiquant l'agriculture depuis longtemps, l'agropastoralisme est devenu un choix définitif et irréversible. De la même manière, parmi les agriculteurs qui pratiquent l'élevage, on distingue ceux qui sont issus récemment de l'agriculture, et pour qui l'élevage représente à la fois une manière de thésauriser les surplus agricoles des bonnes années est une sécurité pour les mauvaises années, et ceux issus anciennement de l'agriculture, pour lesquels l'élevage est une activité qui a été complètement intégrée dans le système de production.

L'élevage pur ne concerne qu'une minorité de la population (Peul, Bororo et certains groupes Goranes). Il s'agit d'un système nomade proprement dit, caractérisé par l'extrême mobilité de la population qui se déplace avec ses troupeaux (bovidés et petits ruminants). Les éleveurs vivent exclusivement de la consommation des produits de leurs animaux, soit directement (lait, viande), soit à travers le troc de ces produits contre des produits agricoles et de consommation divers.

Le système de base sur l'élevage mixte de bovins et de petits ruminants ainsi que sur la culture de mil sur les sols dunaires. Le système d'élevage est de type transhumants, avec des déplacements variables selon les populations et la saison.

Les activités alternatives dans de la zone sont mal connues malgré leur importance durant les périodes de pénurie, de crise ou d'approvisionnement rapide. Les activités principales dans cette région incluent l'exode, la vente des propres forces de travail sur place (gardiennage et abreuvement des animaux d'autrui, travaux culturels dans les champs des autres etc) ; le transport des produits agricoles (location des animaux pour le transport de produits agricoles) ; la cueillette de céréales (*Echinochloa colona*, *Panicum laetum*, *Eragrostis pilosa*, *Cenchrus biflora* etc), de fruits sauvages (*Ziziphus mauritiana*, *Balanites aegyptiaca*, *Hyphaena thebaica* etc.) ; l'artisanat et la collecte et vente de bois de chauffe et de la paille.

L'analyse de ces moyens d'existence a été basée sur la sélection d'un échantillon de villages représentatifs de la zone étudiée. Le choix des dix (10) villages étudiés ici a été fait auprès d'informateurs-clés (agents des ONGs, services gouvernementaux) de manière à ce qu'ils soient caractéristiques de la zone, afin d'avoir un aperçu global de la situation.

Les villages étudiés sont tous en majorité composés d'agropasteurs et de taille relativement petite (entre 50 et 100 ménages) et leur analyse porte sur l'année de référence qui débute en octobre 2014 et se termine en septembre 2015. Cette année était apparue comme étant une année moyenne au point de vue production agropastorale à la fois par les communautés de cette zone et par les services gouvernementaux de l'agriculture et de l'Élevage.

II. Résumé des résultats principaux

En résumé, il se dégage de cette étude d'analyse de l'économie des ménages de la zone agropastorale du Département du Wadi-Bissam région du Kanem et de Dagana région de Hadjer Lamis au Tchad les constats suivants :

- L'écrasante majorité (plus de 60 %) des ménages est constituée des très pauvres et pauvres. Ces ménages se caractérisent pour l'essentiel par une taille de famille assez réduite (6 à 8 personnes), disposant de très faibles capacités de production agricole (environ 0,2 ha de superficie per capita exploité en saison des pluies) et un troupeau de taille relativement réduite constitué d'un nombre très petit de gros ruminants (1 à 5 bovins) et de petits ruminants. Les aisés et les moyens, en nombre moins important en terme de proportion de ménages, disposent eux d'un troupeau de plus grande taille composé à la fois de petits et de gros ruminants ;
- Dans cet espace agropastoral, les ménages très pauvres et pauvres arrivent malgré tout à satisfaire leurs besoins minima énergétiques de base (2100 kcal/pers/jr) en année normale ;
- Plus de 60 % de la nourriture consommée provient des achats réalisés sur le marché chez toutes les classes socio-économiques du fait de la faiblesse de la propre production agricole des ménages dans cette zone agropastorale, où les habitants tentent de produire tant bien que mal. Cette forte dépendance vis-à-vis du marché pour ces aliments de base expose les très pauvres et pauvres aux effets de la variation des prix des denrées alimentaires. Toute hausse de prix pourrait contribuer à créer un déficit énergétique. Même les ménages aisés et moyens sont soumis à cette variation de prix bien qu'ils disposent un peu plus de marge de manœuvre ;

La grande majorité des ménages (très pauvres et pauvres) de cette zone dispose d'un très faible pouvoir d'achat avec un revenu moyen de moins de 0,5 \$US par jour. Les ménages très pauvres et pauvres vivent dans une situation de pauvreté monétaire ambiante, cela limite fortement la capacité de ces ménages notamment à faire des investissements surtout dans le secteur de l'élevage qui leur permettraient de générer plus de bénéfices. Cette faiblesse de revenu chez l'écrasante majorité des ménages ne leur permet pas de songer à diversifier leur alimentation ni à investir davantage dans la santé notamment des jeunes enfants les plus à risque de morbidité. On peut imaginer dans ces conditions une forte incidence de la malnutrition infantile dans cette population agropastorale.

III. Marché

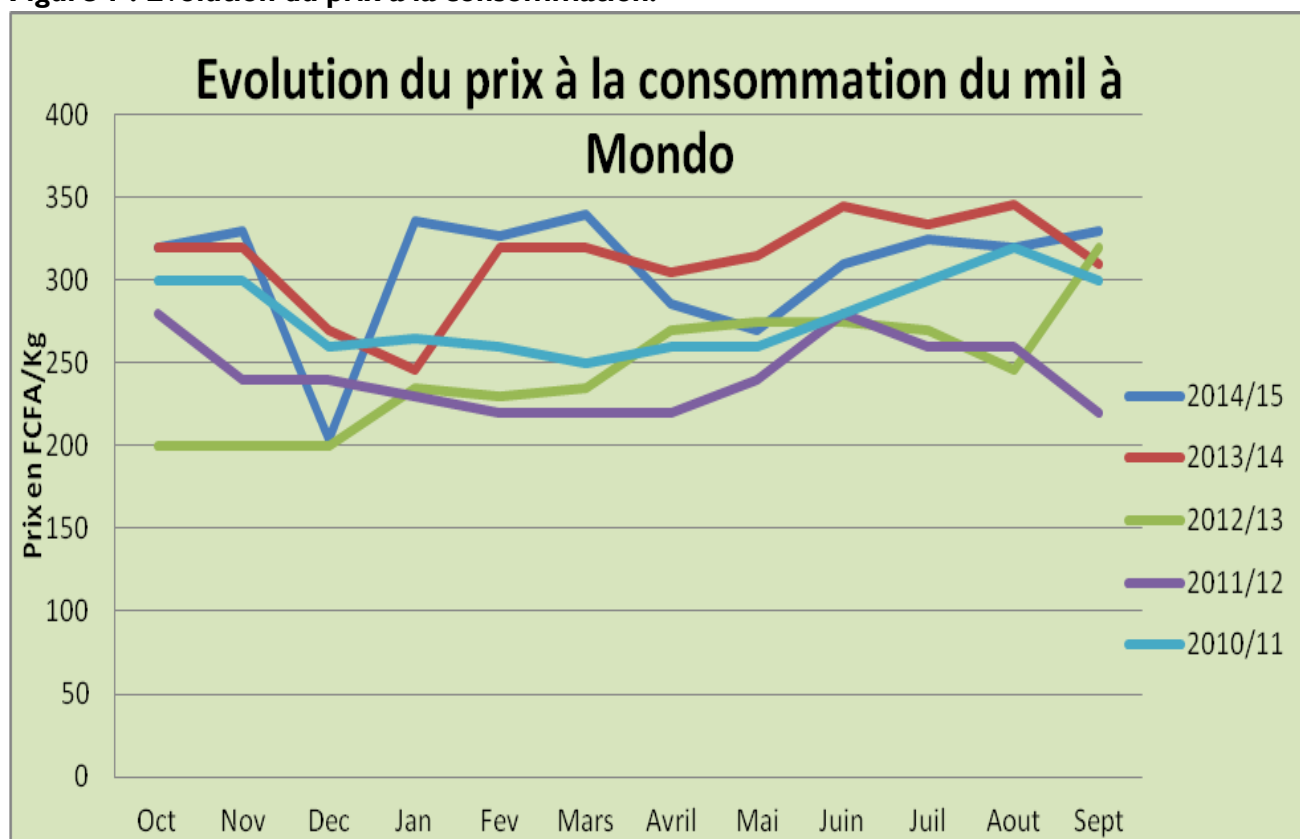
Le réseau d'échanges commerciaux dans la zone d'étude est très faible en raison d'absence d'infrastructures routières. Les centres d'approvisionnements ruraux et semi-ruraux sont quasi absents et très éloignés des villages de résidence de ces populations. La ville de Massakory et de Mao qui sont le chef lieu de la région, reliés aux autres chefs lieu des départements par des pistes très difficile d'accès à cause du sable qui existe partout dans la région. Pour cette raison le déplacement ne peut se faire qu'en véhicule tout terrain ou avec des montures qui ne facilite pas le mouvement des marchandises dans la région. En raison de ces faiblesses du réseau routier dans la zone, le transport à dos d'âne reste primordial pour la commercialisation locale. Les

marchés hebdomadaires dans les villes principales représentent des débouchés très importants pour les producteurs et des éleveurs de la zone.

Les flux commerciaux entre la zone et l'extérieur (Mao, Mando, Massakori, N'Djamena, Gouri, Bol, Nigéria, etc.), sont structurés autour des activités telles que l'achat et la vente des céréales, des animaux et des produits manufacturés. Les flux de biens de la zone vers les autres contrées concernent principalement le bétail sur pied. Les flux inverses regroupent les céréales (mil, maïs, et riz) et les importations d'autres produits alimentaires (pâtes, semoule de maïs et de blé, sucre, sel, thé...), d'hydrocarbures, de matériaux de construction ou de produits plastiques, produits textile en provenance du marché de N'Djamena et de Nigeria.

Les achats et les ventes se font à partir des marchés hebdomadaires les plus importants de la zone. Les prix des céréales et des animaux ont variés au cours de l'année de référence 2014-2015. Pour les céréales par exemple, une tendance en baisse de prix de mil est observée d'octobre à décembre (récolte). Tandis que de janvier à mars, début de soudure pastorale, le phénomène inverse est observé. De juin à septembre une seconde hausse est observée. L'analyse interannuelle montre que, d'octobre à décembre, le niveau de prix est resté bas par rapport aux trois dernières années. Un phénomène contraire est observé surtout au mois de janvier à mars. A partir de mois d'avril à aout, il est en dessous celui de 2013/14 mais en dessous de l'année 2012/13, 2011/12 et 2011/10.

Figure 1 : Evolution du prix à la consommation.



L'approvisionnement des ménages se fait essentiellement sur les marchés de Massakori, de Mao et de Ngouri. On s'y rend généralement à dos de dromadaire ou d'ânes. Dans les villages, on y trouve souvent 1 ou 2 boutiques tenues par des usuriers qui vendent principalement le thé, le sucre et diverses friandises, mais rarement des céréales.

Le déplacement sur les marchés constitue une opportunité pour y vendre des animaux et s'approvisionner en produits de première nécessité et autres biens.

La demande en bétail, provenant des grandes villes (N'Djaména, Mao, Ngouri, Massakori etc.) et ou des pays voisins comme le Nigeria et la Libye, est très importante pour les systèmes de moyens d'existence ruraux et

elle conditionne la grande partie de la vie et des échanges commerciaux de la zone étudiée. Les ventes sont importantes toute l'année dans la zone mais le pic est situé au moment de principales fêtes religieuses (Tabaski) et pendant la période dite de soudure pastorale et agricole (de mai à septembre). La période d'octobre à janvier les prix du bétail sur les marchés sont les plus hauts à cause des fêtes, mais aussi de la disponibilité du pâturage. De mars à août les prix sont bas puisque le pâturage se fait rare.

Le réseau d'échanges commerciaux dans la zone de moyens d'existence est illustré par le diagramme suivant.

IV. Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier présenté ci-dessous décrit les différentes activités pendant l'année de référence, d'octobre 2014 à septembre 2015. Il détaille les activités agricoles et d'élevage ainsi que toutes les autres activités ou événements importants pour les ménages. Trois périodes principales apparaissent. La première saison, qui commence à partir du mois mars et prend fin en mai qui correspondent à la période sèche. La seconde période est la saison est celle de mois des pluies, qui débute de juin (avec des traces des pluies) au mois de septembre où se développent toutes les activités agricole. Dernière et troisième saison correspond la saison de froide qui couvre les mois d'octobre à février. Cependant entre la période sèche et celle d'hivernage, il ressort période communément appelée période de soudure. Cette période commence à partir du mois mai et termine au mois septembre. Cette période est caractérisée par la rareté des stocks des vivres dans ménages, la hausse des prix de céréales de base sur les marchés, à cela s'ajoute les travaux champêtres intenses. A cette période, les ménages les très pauvres et pauvres font des emprunts des céréales qu'ils seront appelés à rembourser à la récolte.

Les activités agricoles, notamment la préparation est effectuée en mois de juin. Les semis début en juin avec les premières pluies. Le sarclage est une activité qui se réalise en juillet. Le mois de septembre consiste au début de la consommation sur le champ et aussi début du la récolte qui s'étale jusqu'au mois d'octobre. A la récolte, le prix des céréales sont baissent et les ménages remboursent leurs emprunts.

D'autre part, l'hivernage offre plus d'opportunités de la production laitière, entre le mois d'août et octobre, avec la disponibilité du pâturage.

Les ventes et les achats des animaux se font durant toute l'année. Cependant, on remarque que la période novembre et décembre sont surtout consacrées aux achats de gros ruminants notamment les bovins par les ménages aisés. La vente des bovins se situe entre le mois d'avril à juin, à cette période les prix des animaux sont en baisses car l'entretien de ces derniers est très difficile, mais aussi avec une forte demande de besoins en vivres pour les ménages.

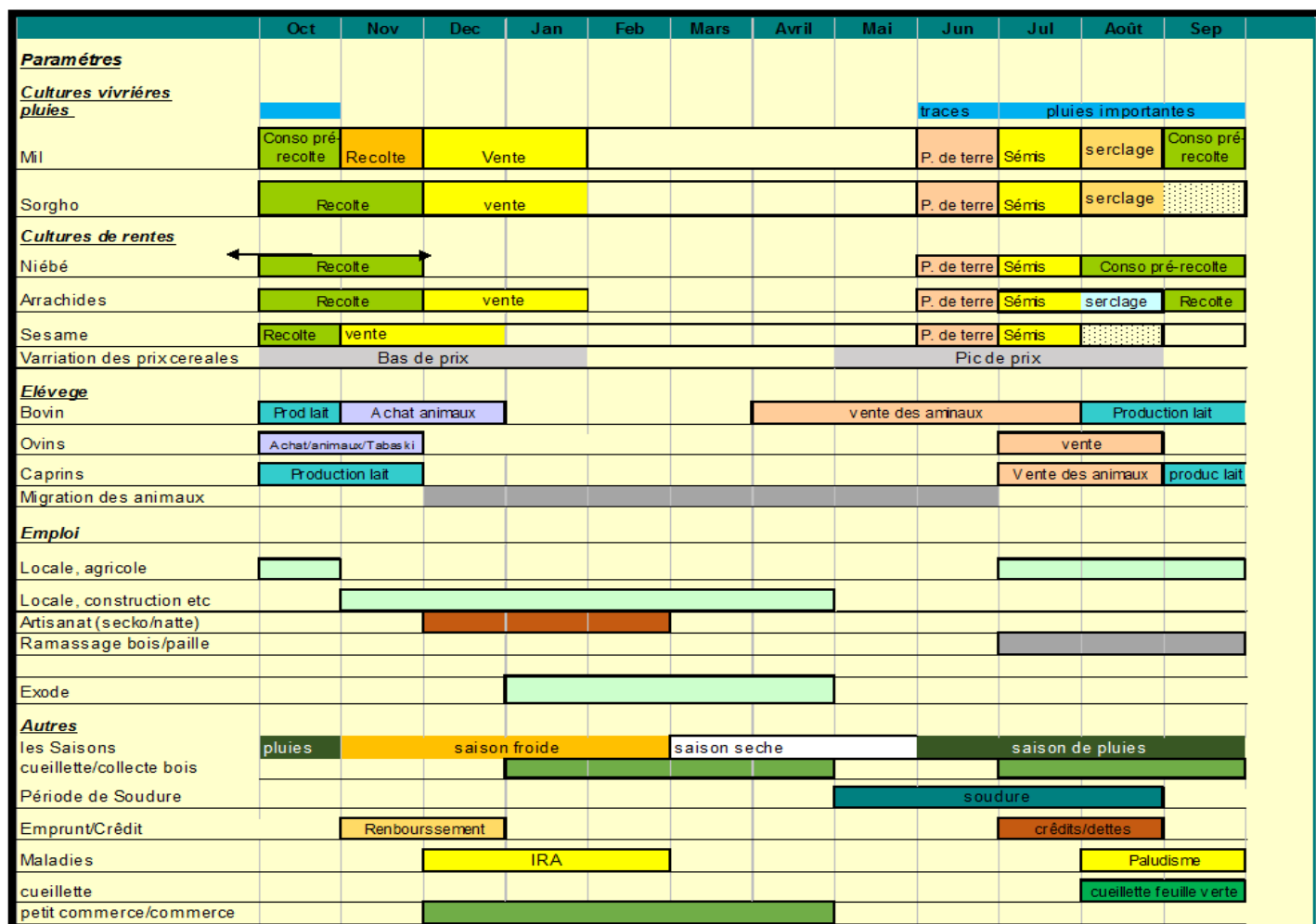
Les petits commerces sont aussi des sources de revenu pour les ménages aisés et moyens en particulier. Cette activité se pratique surtout au courant du mois de décembre à mai. Les activités l'artisanales se font entre novembre et juin.

L'exode représente une source de revenu et de nourriture importante dans cette zone » c'est ainsi que les bras valides partent en exode pour une durée d'environ cinq (5) mois à la recherche de travail dans le grand centre surtout à N'djamena. Cette activité concerne tous les groupes socioéconomiques de la zone. Cependant, certains bras valides font des confections des briques et constructions comme activité génératrice de revenu. Le ramassage de bois et la cueillette de feuille verte et fruit sauvage se font entre le juillet et septembre: ainsi cette activité est réservée surtout aux ménages des très pauvres et pauvres.

D'autre part, les événements sociaux tels que les fêtes religieuses et les cérémonies des mariages sont des sources de dépenses.

Les maladies les plus récurrentes dans cette zone sont surtout le paludisme et les infections respiration entre les périodes allant d'août à septembre et octobre à février.

Figure 2 : Calendrier saisonnier en année de référence dans la zone d'étude.



V. Catégorisation socio-économique des ménages

Un groupe socio-économique est un groupe de ménages qui partagent les mêmes capacités d'exploiter les différentes options de nourriture et de revenu dans une zone de subsistance particulière. Chercher des différences entre les ménages est fondamental pour faire une analyse utile de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité à différents dangers ; car, en cas de crise, les ménages pauvres et les ménages plus aisés seront touchés différemment et méritent donc d'être examinés séparément. C'est dans cette optique que l'analyse de l'économie des ménages est orientée sur une classification socio-économique basée sur des critères locaux. Les principaux déterminants de richesse selon les informateurs clés sont la superficie de terre possédée et cultivée, la taille du ménage et la possession de bétail pour cette zone de moyen d'existence.

Le tableau ci-dessous présente la catégorisation des populations en quatre grands groupes socio-économiques. Pour chacun d'entre eux un profil typique de ménage y appartenant est décrit.

Figure 3: Caractérisation des groupes socioéconomiques

	Proportion relative (%)	Taille de ménage	Possession de terre				Troupeau	Bétail	Autres biens productifs
			Propriété foncière (ha)	Terre cultivée (ha)	Terre cultivée - cultures vivrières (ha)	Terre cultivée - cultures de rente (ha)			
Très pauvres	34%	6	1,25	1,25	1	0,25	Bovin 1; caprins 6 ; ovins 2; âne 1 volailles 3	Cheval 0;	charrette 0; ; moto 0
Pauvres	28%	8	2	2	1,5	0,5	Bovin 5 ; caprins 10; ovins 8 ; âne 1 ; volailles 5	Cheval 0;	charrette 0; ; moto 0
Moyens	25%	11	3,25	3,25	2,5	0,75	Bovin 30 ; caprins 35 ; ovins 25 ; ânes 2 ; volailles 10	Cheval 1;	charrette 0 ; moto 0 à 1
Aisés	13%	16	5	5	4	1	Bovin 55; caprins 60; ovins 50 ; ânes 4 ; volailles 20	Chevaux 2;	charrette 1; moto 0 à 1

La catégorisation sociale effectuée dans tous les 10 villages fait ressortir une forte proportion de ménages très pauvres à pauvres avec environ trois ménages sur cinq qui sont considérés dans ces catégories dont un tiers considéré comme très pauvre. Les plus aisés ne représentent que 13% des ménages le reste étant constitué des moyens qui représentent environ 25%. En termes de nombre de population, près de la moitié (47%) de la population de la zone sont pauvres. Cette pauvreté monétaire pourrait s'expliquer par l'austérité de l'environnement qui ne permet guère la rentabilisation des principales activités qui sont élevage, agriculture et la réalisation d'autres activités économiques.

Les ménages dans leur grande majorité, sont propriétaires de leurs terres qu'ils ont hérités. Mais il est important de signaler que l'accès à la terre dans des ouaddis semble être un facteur limitant surtout pour les ménages très pauvres et pauvres du département du Wadi-Bissam. Par contre, il est clair que le nombre de bras valides est un facteur très important pour bien travailler la terre et donc détermine la superficie cultivée. Ainsi, plus grand est le ménage, plus grandes sont les superficies cultivées aussi. De plus, les ménages plus aisés arrivent à employer la main d'œuvre salariale, typiquement venant des ménages pauvres et très pauvres, pour travailler leurs champs. Cette pratique d'emploi agricole en cette période de hauts travaux agricoles, même si elle constitue une opportunité de générer plus de revenus pour les ménages très pauvres et pauvres, constitue pour eux un facteur limitant en les empêchant de trouver le temps pour bien travailler leurs propres champs.

Dans cette zone, la différence entre les ménages en termes de possession de bétail se situe à la taille du troupeau. Tous les ménages quelque soit leur statut possèdent au moins quelques têtes de bétail. Ainsi, la capacité des ménages à disposer d'animaux est tout naturellement un facteur discriminant dans la possession de richesse et par conséquent un bon indicateur de « richesse ». Les ménages très pauvres et pauvres disposent d'un troupeau composé de 1 à 5 bovins et 8 à 18 petits ruminants composés d'ovins et de caprins, tandis que les aisés et les moyens possèdent un troupeau plus important composé à la fois de petits et de gros ruminants avec un nombre plus important de bovins chez les aisés.

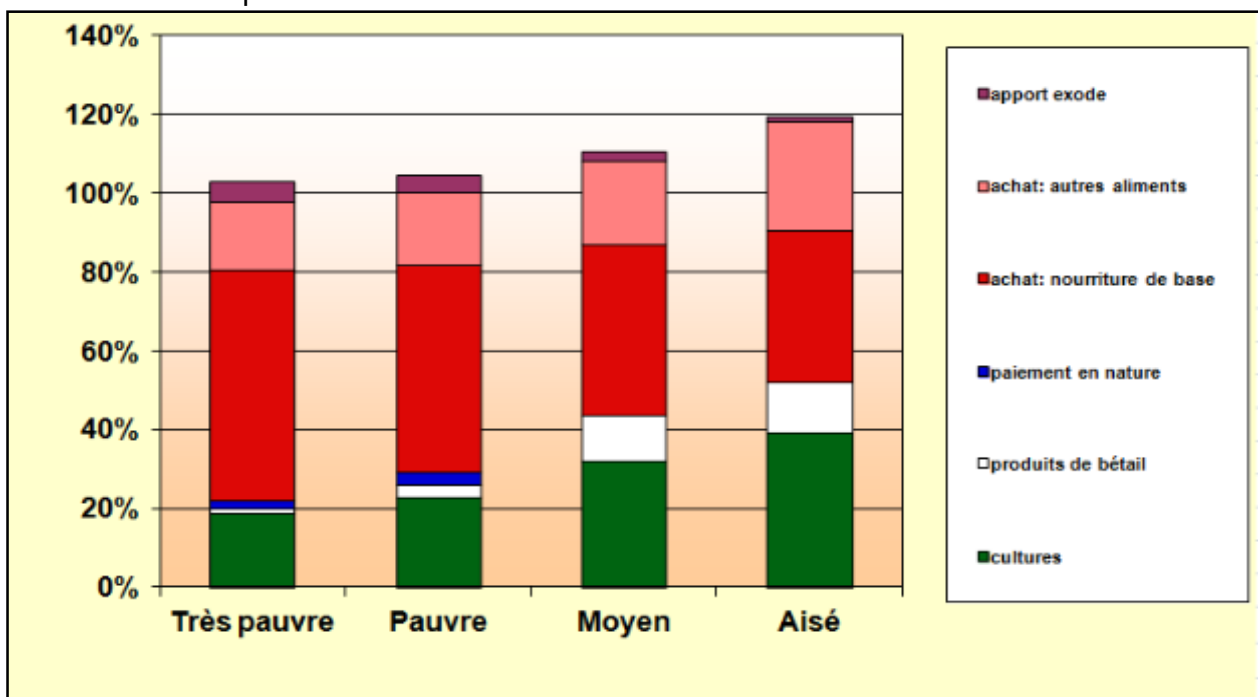
L'embouche n'est pas une pratique courante dans cette zone comme cela est d'usage dans d'autres communautés au Sahel. Cependant les animaux constituent tout de même une source de revenus pour tous les groupes socio-économiques et un critère très important de différenciation sociale. La vente d'une partie des animaux du troupeau permet aux différents groupes de faire face aux dépenses.

VI. Sources de nourriture

Distinguer les différentes sources de nourriture est au cœur de l'évaluation car les moyens par lesquels un ménage obtient sa nourriture définissent sa vulnérabilité aux différents dangers. En plus, l'analyse de moyens d'existence comptabilise en termes de kilocalories, la nourriture consommée par les ménages types de chaque groupe socioéconomique pendant l'année de référence. Une telle quantification de base est nécessaire afin de pouvoir juger une nouvelle situation – par exemple la mauvaise production – en fonction de ses conséquences probables sur les moyens d'existence.

En moyenne tous les ménages des différentes catégories socio-économiques ont réussi à couvrir leurs besoins énergétiques minima (2100 kilo-calories par jour et par personne) pendant l'année de référence. Il faut cependant noter que les aisés et les moyens sont parvenus à couvrir largement leurs besoins énergétiques de base (110% chez les moyens et 119% chez les aisés) durant cette année de référence. En effet, les principales sources de nourritures dans cette zone sont : la production agricole, l'achat et la production animale surtout pour les ménages moyens et aisés.

Figure 4: Sources de nourriture (en % du besoin minimum en calories) par groupe socio-économique d'octobre 2014 à septembre 2015



Propre production agricole : le graphique montre, pour tous les groupes socio-économiques, une faible contribution de la propre production agricole du ménage à satisfaction de leurs besoins énergétiques annuels. Cette contribution n'est pas toutefois uniforme, on constate que plus le ménage est riche plus sa propre production vivrière lui permet de couvrir plus ses besoins.

Le mil est la principale et unique culture céréalière cultivée. La production totale de cette culture au cours de cette année de référence varie de 288 kg chez les très pauvres à 450 kg chez les pauvres contre 750 kg

et 1200 kg respectivement chez les moyens et les aisés. Avec ce niveau de production, le disponible per capita de l'ordre de 48 kg chez les très pauvres, 56 kg chez les pauvres, 68 kg chez les moyens et 75 kg chez les aisés. Il est intéressant de noter que presque l'essentielle de cette production céréalière est destinée à la consommation du ménage, même si une petite quantité produite est vendue.

Outre les céréales, toutes les classes socio-économiques cultivent un peu de niébé. Toutefois, ces productions restent très faibles dans les différents groupes socio-économiques. Elle varie entre 80 et 398 kg selon le groupe socio-économique. Malgré cette faible production les ménages prélèvent une petite portion pour vendre. Sa contribution à la couverture des besoins énergétiques annuels est 3% chez les ménages pauvres et 7% chez les aisés.

Produits animaux : La contribution des produits animaux (lait et viande) à la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages est importante chez les moyens (12%) et les aisés (13%). Elle est presque nulle chez les ménages très pauvres (1%) et pauvres (3%). Cette contribution, non négligeable des produits animaux à la couverture des besoins énergétiques chez les groupes moyens et aisés s'explique par l'importance du troupeau possédé par ces groupes. Ces derniers disposent quelques vaches laitières (6 pour les moyens et 10 pour les aisés) qui donnent 2 litres de lait durant les 3 mois de la saison des pluies et 1 litre par jour et par vache durant deux mois en saison sèche. La faible consommation du lait chez les ménages pauvre et très pauvres s'explique par le fait que ces groupes ne possèdent pas beaucoup des gros ruminants comme les ménages aisés et moyens de la zone. Cette production est cependant très faible, même chez les aisés et les moyens qui possèdent plus de têtes. Elle est estimée entre 60 litres par an chez les très pauvres environ 90 litres chez les pauvres et entre 210 et 240 litres chez les moyens et les aisés. La production laitière n'est que de 0,33 litres par jour et par tête.

La consommation de la viande est faible chez les ménages très pauvres et pauvres et se limite à égorger 1 à 2 petits ruminants principalement lors de la fête de la Tabaski et certains événements sociaux tels que lors des cérémonies de mariage, de baptême, ou lors des visites des parents ou de visiteurs étrangers « importants ». Chez les aisés et les moyens, on y égorge entre 5 et 10 petits ruminants par an, à partir des prélèvements sur le troupeau, ce qui représente une contribution d'environ 1% des besoins énergétiques des ménages.

Achats de produits alimentaires : Les achats comprennent principalement les céréales locales (mil) ou importées (riz), de l'huile et du sucre. Ils contribuent en moyenne pour plus de 2/3 des besoins énergétiques annuels des ménages et ce quelque soit le groupe socio-économique. Cette forte dépendance vis-à-vis du marché s'explique par la combinaison de deux facteurs importants à savoir le faible niveau de production agricole dans cette zone agropastorale et la part importante de certains produits importés comme le sucre et l'huile dans l'alimentation des communautés vivant dans cette zone. Une hausse des prix de ces aliments a des effets négatifs particulièrement chez les ménages très pauvres et pauvres sur leurs capacités à couvrir les besoins énergétiques.

Le mil représente environ 70% des quantités totales de céréales achetées pour les ménages très pauvres et pauvres et entre 50% et 60% pour les ménages aisés et moyens. Il contribue pour 43% des besoins énergétiques de base des ménages très pauvres, 38% chez les pauvres, 27% pour les moyens et 21% les aisés. La contribution du maïs, la seconde céréale la plus achetée par les ménages pauvres, à la couverture des besoins est de l'ordre de 12 % chez les très pauvres et de 9% chez les ménages pauvres. Celle du riz, seconde céréale la plus achetée par les ménages aisés, à la couverture des besoins est de l'ordre de 9 % chez les moyens et de 10% chez les ménages aisés.

En plus des céréales d'autres produits alimentaires sont couramment achetés par les ménages. Il s'agit essentiellement du sucre, de l'huile et de la viande.

La consommation du sucre est très importante dans cette communauté en raison de la très forte consommation du thé qui est une habitude pluriséculaire dans cette zone. Elle dépasse 120 g par jour et par personne chez les ménages aisés soit une contribution de l'ordre de plus de 9% aux apports énergétiques totaux. Toutefois, même chez les ménages très pauvres et pauvres, cette consommation de sucre reste plus ou moins élevée avec une contribution moyenne de 6% soit un apport journalier d'environ 30 à 40g par jour et par personne. Cette forte consommation du sucre, surtout pour les ménages aisés, associée à celle du thé pourrait constituer un important facteur de risque pour la santé de cette communauté.

L'huile est utilisée de façon quotidienne dans la préparation des repas. Sa contribution à l'apport énergétique varie entre 8-9 % chez les très pauvres et pauvres et entre 10% et 14% chez les moyens et les aisés. La quantité consommée varie de 18 à 33g par jour et par personne chez les tous les groupes socio-économiques.

Autres sources de nourriture :

Une autre source de nourriture importante pour les ménages très pauvres et pauvres est le paiement en nature de la main d'œuvre journalière. Durant la campagne agricole, une ou deux personnes par ménage très pauvre ou pauvre travaillent dans les champs des aisés ou des moyens. La rémunération est soit en espèces (comptabilisée dans les sources de revenu dans la prochaine section) ou en nature. Typiquement dans cette zone, la rémunération de battage et vannage est en nature. Généralement deux à trois hommes de différent ménages de très pauvre et/ou pauvre s'associe pour faire le battage de mil des aisés ou moyen. Le paiement se fait à volonté. Cette source de nourriture permet de couvrir 2% des besoins des ménages très pauvres et 3% pour les ménages pauvres. Il est important de signaler que dans cette zone les exodants envoient de nourriture à leurs ménages. La contribution de cette source de nourriture est non négligeable chez les ménages très pauvres (5%) et de pauvres (4%).

VII. Sources de revenus monétaires

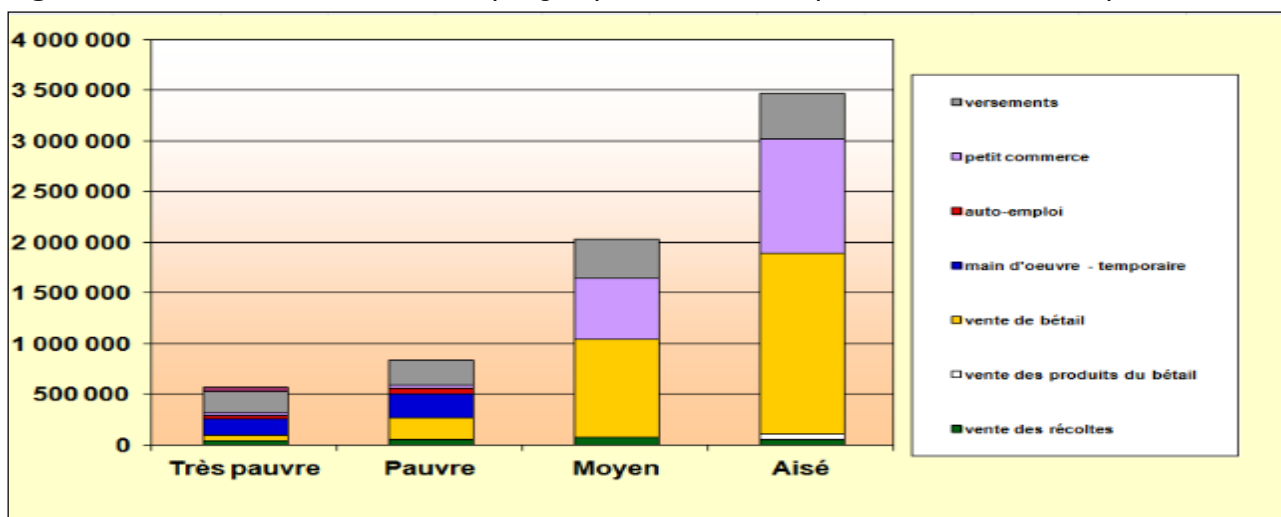
Le revenu moyen annuel d'un ménage typique aisé dans ce milieu est 6 fois plus élevé que celui d'un ménage typique très pauvre (563 500 FCFA contre 3 467 600 FCFA), 4 fois celui d'un ménage pauvre et 1,7 fois celui d'un ménage moyen. Cette grande différence dans le revenu entre les différentes classes socio-économiques met en exergue la grande disparité entre les ménages vivants dans le même environnement.

Rapporté à la taille du ménage, le revenu annuel par personne selon les groupes socio-économiques est de 93925 FCFA chez les très pauvre, 104295 FCFA chez les pauvres, 184030 FCFA chez les moyens et 216725 FCFA chez les nantis, soit un revenu moyen per capita journalier de 260 FCFA chez les très pauvres, 285 FCFA chez les pauvres et 505 FCFA chez les moyens et 590 FCFA les aisés. Cette situation illustre parfaitement la fragilité économique des ménages très pauvres et pauvres de cette communauté. Cependant, les aisés et les moyens sont beaucoup plus à l'abri.

Les principales sources de revenus dans cette communauté sont la vente du bétail, la vente de la propre production agricole (mil et nièbè), les emplois journaliers, l'auto-emploi, et le petit commerce. Le niveau de ces sources de revenus est variable selon que l'on se situe dans l'échelle des pauvres ou des moyens et aisés.

La pratique de la vente de bétail, petit commerce/commerce, et versement des exodants constituent les 3 principales sources de revenu des ménages plus aisés ; par contre chez les pauvres et très pauvres, il s'agit davantage du revenu tiré de la vente de leur force de travail, le versement des exodants, l'auto-emploi et dans une moindre mesure de la vente de bétail.

Figure 5 : Sources de revenu en FCFA par groupe socio-économique d'Octobre 2014 à Septembre 2015



La vente des produits agricole : Malgré le faible niveau de production agricole, dans tous les groupes socio-économiques les ménages vendent leurs propres productions. Toutefois, les quantités vendues et les cultures vendues diffèrent d'un groupe à un autre mais d'une manière générale les quantités vendues restent très faibles et procurent environ de 1% de revenu total annuel pour les ménages aisés (car chez les nantis cette production peut être épargné en vendant une partie des animaux), et 7% de revenu total annuel pour les ménages très pauvres et 5% pour les pauvres.

La vente des produits du bétail : La vente des produits du bétail est presque nulle pour tous les groupes socio-économiques et cela s'explique par le fait que le seul produit animal susceptible d'être vendu est le lait or son niveau de production n'arrive pas à satisfaire les besoins du ménage même chez les aisés qui possèdent plus de vaches lactantes.

La vente du bétail : Tous les groupes socio-économiques procèdent à la vente du bétail pour soit payer des dettes, s'acheter de la nourriture ou d'autres bétails et subvenir aux différents besoins du ménage. Durant cette année de référence, les ménages très pauvres n'ont vendu que les volailles (4 à 5) et 3 à 6 petits ruminants et un bovin surtout pour les ménages pauvres, souvent à un prix moins élevé puisqu'ils mettent sur le marché des très jeunes animaux sans tenir compte des périodes de prix rémunérateurs. Le revenu annuel tiré est à 48 000 FCFA pour les ménages très pauvres et 220 000FCF pour les pauvres. Les moyens et aisés par contre ont vendu de 4 à 7 bovins et 14 à 26 petits ruminants. La vente a lieu quand les prix des animaux étaient les plus élevés. Le revenu total tiré de la vente des animaux est d'environ 961 500 FCFA chez les moyens et 1 785 000 FCFA chez les nantis. Pour les ménages très pauvres et pauvres le revenu tiré du bétail contribuait respectivement pour environ 9% et 26% du revenu annuel total contre environ 47% et 51 % chez les moyens et les aisés.

Les emplois journaliers : Les ménages très pauvres ont généré plus de deux tiers de leur revenu annuel grâce à l'exode et à la vente de la main d'œuvre des bras valides soit à travers le salariat agricole, soit à travers la fabrication des briques.

Ceci les rend très dépendants de facteurs externes sur lesquels ils ont peu d'emprise, comme le taux de rémunération de la main d'œuvre journalier.

En effet, à cause de l'incertitude observée dans le domaine des productions agro-pastorales, au niveau de chaque ménage quelque soit, les groupes socio-économiques, un ou deux actifs sont dégagés après les travaux champêtres pour aller dans les grands centres urbains à la recherche du travail (pour une durée de 7 à 8 mois). L'apport de cette activité est de 37% du revenu annuel chez les très pauvres, 29% chez les pauvres, 19% chez les moyen et 13% chez les aisés, à l'observation des différentes proportions que représentent les revenus tirés de cette « activités », on comprend aisément la tendance des bras valides à adopter cette stratégie. Et il est à

craindre si on ne prend pas des dispositions par rapport à l'emploi en milieu rural, que les villages se vident d'une grande partie de ses bras valides au profit des grands centres urbains. Du point de vue revenu on a tendance à penser qu'on peut facilement augmenter ses revenus en pratiquant l'exode qu'en restant au village et s'engager dans la production agro-pastorale.

Auto-emploi : L'auto emploi inclut la vente de paille et de l'artisanat. Il constitue une source de revenu pour les ménages très pauvres et pauvres mais moins importante que l'emploi journalier. Sa contribution au revenu total est d'environ 11%.

Le petit commerce : Le petit commerce comprend principalement la vente en détail des petits articles et produits comme le sucre, le savon, le thé, ainsi que l'achat et la revente des céréales et du bétail. Il est intéressant de noter que le **commerce n'est pas une activité génératrice de revenu typique pour les ménages très pauvres et pauvres**. Toutefois, il constitue une source non négligeable de revenus chez les ménages plus aisés. L'apport au revenu total est estimé à environ 15% chez les moyens et près de 21% chez les aisés.

Les emprunts sont une pratique plus ou moins développée dans cette communauté. Les ménages pauvres et très pauvres, souvent peu solvables, bénéficient tous de cette forme de solidarité sociale même si le montant obtenu est généralement très faible. Le remboursement est toutefois très crucial pour ces derniers, dans la mesure où cela leur permet d'avoir un recours régulier à cette modalité. Le remboursement se fait à la récolte.

VIII. Postes des dépenses des ménages

Des informations sur les dépenses sont importantes pour savoir ce que les ménages achètent en dehors de la nourriture et ce qu'ils pourraient réduire temporairement en période difficile. Schématiquement, les dépenses des ménages de la zone agro-pastorale du Département Wadi Bissam couvrent les achats de nourriture de base et autres aliments, les équipements ménagers, les intrants de production (investissement bétail), les services sociaux (éducation et santé), l'habillement, et le transport/communication.

Figure 6 : Postes de dépense (en %) par groupe socio-économique d'octobre 2014 à septembre 2015

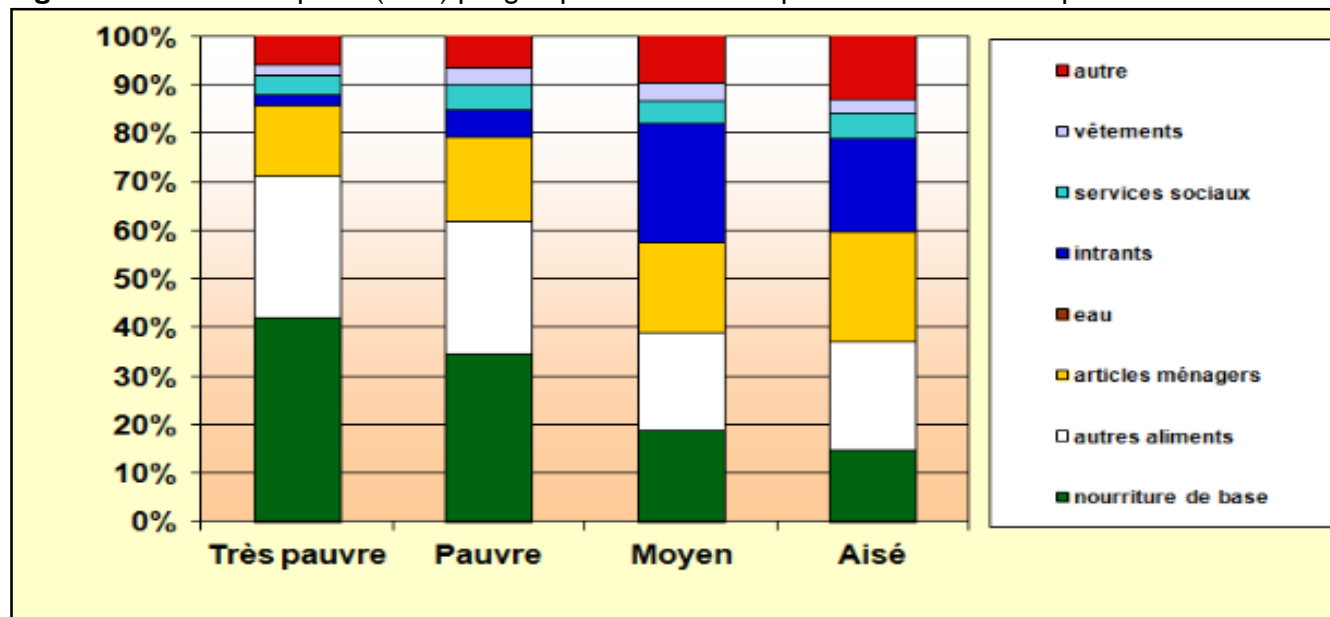
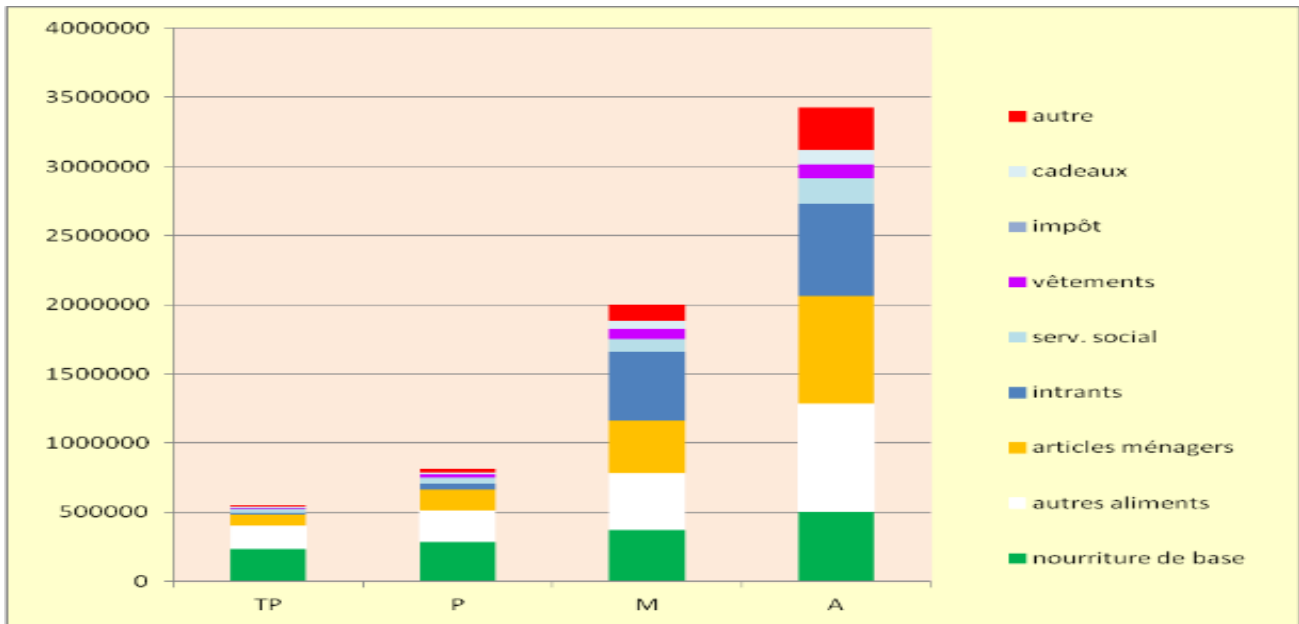


Figure 7 : Postes de dépense (en valeur absolue) par groupe socio-économique d'octobre 2014 à septembre 2015



Les dépenses des ménages dans cette zone agropastorale sont relativement peu nombreuses mais leur importance relative pour les différents groupes socio-économiques varie très fortement. L'élément le plus frappant concerne la grande différence des différents groupes socio-économiques dans la proportion du revenu total utilisé dans les dépenses alimentaires. Chez les ménages très pauvres et pauvres, plus de 2/3 du revenu total est utilisé pour les achats de nourriture contre près de 2/5 chez les moyens et les aisés. Le revenu injecté dans l'achat de la nourriture de base est de l'ordre de 43 % du revenu total des ménages très pauvres, 35% des ménages pauvres contre 19% chez les moyens et 15% chez aisés. En terme de valeur absolue, les dépenses des aliments de base varient entre les différents groupes : 235 400 FCFA chez les très pauvres, 286 500 FCFA chez les pauvre contre 375 100 FCFA chez les moyens et 505 800 FCFA chez les aisés par année. Ce constat montre à quel point la recherche des aliments de base, plus grands fournisseurs d'énergie, constituent une préoccupation des ménages les plus pauvres. Les aliments de base achetés sont essentiellement les céréales de base (le mil, le maïs et le riz).

A ces produits, il faut ajouter l'utilisation d'une part importante du revenu dans l'achat des autres aliments. Les autres aliments sont composés principalement de l'huile, du sucre, de poisson et de la viande. Les achats de ces aliments représentent environ 1/3 de dépense totale des ménages très pauvres et pauvres et enrion 1/5 des ménages moyens et aisés. Dans cette communauté, les dépenses pour le sucre sont presque obligatoires chez tous les ménages. Aucun ménage quelque soit son niveau de pauvreté ne peut se passer du thé dans cet environnement. Les achats de sucre occupent une place importante dans ces dépenses car à eux seuls ils occupent plus de 2/5 des dépenses de cette rubrique chez les ménages de tous les groupes socio-économiques. Le revenu injecté est de l'ordre de 64 935 à 89 910 FCFA chez les très pauvres et pauvres et entre 153 920 et 259 740 FCFA chez les moyens et les aisés.

Cette part très élevée du revenu consacré à la nourriture limite fortement les ménages pauvres et très pauvres dans leur aptitude à investir dans l'éducation des enfants et la santé des membres du ménage et à faire des investissements rentables dans d'autres domaines pouvant leur permettre de sortir du cycle vicieux de la pauvreté.

Après le paiement de la nourriture, le poste équipement ménager, représente mobilise environ 15% des dépenses totales chez les ménages très pauvres sur un total d'environ 553905 FCFA contre environ 23% chez les aisés. Les « articles ménagers » les plus basiques sont le sel, savon, les piles, le coût de la mouture, les ustensiles de la cuisine.

Les achats de condiments constituent à eux seuls environ 40% des dépenses de cette rubrique chez les pauvres et plus de 30% chez les ménages aisés. Les dépenses allouées au savon varient d'environ 15500FCFA chez les très pauvres à 82000FCFA chez les aisés soit environ 13 boules de savon de 200g par personne par an ou encore environ deux boules de savon de 200g par personne par an quel que soit le statut socio-économique.

Les dépenses réalisées pour les intrants de production concernent essentiellement les investissements dans l'achat des animaux, des compléments alimentaires et des produits vétérinaires pour les animaux. Ces investissements, faibles chez les ménages très pauvres et pauvres (13290 à 46700 FCFA), restent frappants pour les ménages moyens (496770FCFA) et aisés (688100FCFA). Les coûts d'achat des animaux pour renforcer le troupeau, des produits vétérinaire et desaliments de complement représentent à eux seuls, environ 2/3 des dépenses de cette rubrique quelque soit le groupe socioéconomique. En effet cet intérêt des moyens et aisés pour les activités d'élevage montre que ce dernier leur procure l'essentiel de leur revenu. Il est important de signaler ici que pendant la soudure pastorale, les agropasteurs sont obligés d'acheter les compléments alimentaires pour protéger les animaux vulnérable (gestants et lactants). La production agricole pratiquée dans cette zone connaît peu d'intérêt dans cette communauté avec des investissements très faible dans les intrants agricoles (engrais, pesticides) chez tous les groupes socio-économiques. Par sa faible production agricole et au vue de la production animale plus importante il est à notifier cette zone est plus à vocation pastorale qu'agricole.

Les dépenses pour l'éducation des enfants et la santé sont très faibles dans toutes les classes socio-économiques. Elles représentent entre 4 % du revenu total des ménages très pauvres et de l'ordre de 5 % chez les aisés, ce qui démontre le peu d'investissement dans l'éducation des enfants ainsi qu'à la santé des membres du ménage, Cela pourrait s'expliquer par le fait que les services sociaux (santé et éducation) sont le plus souvent supportés par l'état avec l'appui de ces partenaires là où les infrastructures existent dans la zone.

Les dépenses pour l'habillement sont relativement presque identiques à celles de l'éducation et de la santé pour toutes les classes socio-économiques. Toutefois, les dépenses de l'habillement sont proportionnelles à la taille des ménages. Plus grand est le ménage plus élevées sont ses dépenses vestimentaires. Cependant, au-delà de la taille du ménage, il faut aussi prendre en compte la quantité et la nature des habits achetés. Chez les très pauvres et durant l'année de référence, les dépenses vestimentaires ont coûté près de 1900 FCFA par personne contre 6000 FCFA par personne chez les aisés.

Les taxes dans cette zone concernent essentiellement les impôts qui sont établie à 500FCFA par personne adulte et par an.

Les dons et les engagements par rapport à la communauté constituent aussi un poste de dépenses dans la zone et concerne tous les groupes socio-économiques. Cela se traduit la vivacité du filet de solidarité traditionnel dans cette communauté.

Le transport et la communication constituent aussi un poste de dépenses dans cette zone et concerne tous les groupes socio-économiques. Il est intéressant de noter que ce poste de dépense est plus important chez les moyens et aisés (6% à 9%) que chez les pauvres et très pauvres (3%). Cet écart entre les groupes socio-économique se traduit par l'activité commerciale beaucoup pratiquée par les ménages aisés.

IX. Risques et chocs

Les principaux risques auxquels font face les ménages de la zone sont résumés dans ce tableau ci-dessous :

Cultures	<ul style="list-style-type: none">• Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace• Faible fertilité des sols entraînant des rendements très bas• Dégâts des animaux par manque de clôture• Attaques et dégâts des ravageurs (oiseaux, acridiens, ...)
Elevage	<ul style="list-style-type: none">• Mauvaise pluviométrie entraînant une faible production fourragère• Maladies des animaux entraînant des pertes importantes de cheptel• Chute des prix sur le marché• Manque de débouchés
Achats sur les marchés	<ul style="list-style-type: none">• Hausse des prix des denrées de base sur les marchés• Baisse des prix du bétail

X. Recommandations:

- Il est plus que nécessaire de repenser au type d'élevage pratiqué dans cette zone (élevage extensif) en les amenant à pratiquer la technique de l'embouche qui leur permettra de disposer d'animaux en meilleur état d'embonpoint.
- La promotion de la production agricole par la distribution de semences, bien adaptées à la zone, permettra d'améliorer substantiellement la production agricole notamment celle des ménages pauvres ce qui leur éviterait de prélever de manière trop importante dans leur troupeau déjà de très petite taille

XI. Stratégies d'adaptation de la population

La récurrence des risques/chocs, oblige la population à adapter des stratégies visant à atténuer la situation. Ces stratégies se résument comme suit :

1. Départ précoce à l'exode et une augmentation des nombres de bras valides passant de 2 à 3 personnes en moyenne par ménages soit environ 50% de plus.
2. Réduction des dépenses à environ 50% sur les postes comme la communication, l'habillement, les aliments non essentiels, et les cérémonies ;
3. La vente des petits et gros ruminants avec une augmentation d'environ 25 à 50% plus que d'habitude ;
4. Réduction d'embauche des travailleurs agricoles et non agricoles par les aisés s'élevant à environ 50% - et les travaux seraient conduits par les membres des ménages.
5. La vente du bois et paille plus que d'habitude à hauteur d'environ 25%.

XII. Annexes

Annex I : Equipe de collecte de données

Plusieurs personnes ont contribué à la réalisation de cette étude. Il s'agit de:

Equipe de coordination

N°	Nom du journalier	Fonction		Numéro de cellulaire
1	Mingueyambaye Naiban	nutrition	SISAAP	66333263
2	Abdourahamane Kadaf	CaIP/ HEA	Oxfam	66202508
3	Madjibeye Odette	Assistante / DEPS	Ministère de l'agriculture	66227911

Enquêteurs

N°	Nom du journalier	Fonction		Numéro de cellulaire
1	Klaoguina Ngarassal	PF SISAAP	SISAAP	66274555
2	Alexis Djétodé	PF SISAAP	SISAAP	66346011
3	Dobingar Sartébaye	PF SISAAP	SISAAP	62221154
4	Oumar Amine	Agent du SISAAP	SISAAP	66292342
5	Haisset Gnomon Fanga	Agent de la DNTA	DNTA	66517276
6	Adoum Seid Gamané	Agent de la DESPA	DESPA	66456111
7	Abdallah Younous Adoum	Point Focal SISAAP	SISAAP	99431981
8	Themoi Demsou	FSEG	Université de N'djamena	62022621
9	Douzouné mallaye	FSEG	Université de N'djamena	68223215
10	Toko Bilha Djako	AGMN	AGMN	66361147
11	Djimasngar Madjide	chef division	Ministère de l'hydraulique	63666678
12	Degtigane Koumta	Agent ONDR	ONDR	66225402
13	Bassounda Poidinguem	DSIS	DSIS/MSP	66285148
14	Alkali Alifa Abdoulaye	Point Focal SISAAP	DPAS	66583886
15	Kassengbe Patessalet	DDFA	Ministère d'Elevage	66235174
16	Mahamat Abakar Saleh	chef service	DPAS	66399903
17	Mbaïllessem mairo	partenaire	World vision	66299136

Saisie et gestion base des données

N°	Nom du journalier	Fonction		Numéro de cellulaire
1	Abdourahamane Kadaf	CaIP/ HEA	Oxfam	66202508
2	Madjibeye Odette	Assistante / DEPS	Ministère de l'agriculture	66227911


Logistique

Oxfam Intermon mission du Tchad.

Annexe 2

Liste des villages d'enquête

region	departement	sous prefecture	villages		
Hajer lamiss	dagana	Massakory	Kaiwary		
			blaro alwatane		
			aroumaye		
			karga		
			batche		
			maloumri		
			karal I		
			djilam		
		tourba		karamka	
				sidje	
	haraze albiay	mani	amdarbaye		
			ambedane		
kanem	wadi bissam	mondo	habani		
			malyam		
			tomot		
			mayori		
			foufoua		
			ngoroboua		
			amdouback		matara bissori
					assaroua

	<p>Financement :</p> <p>Cette étude a été possible grâce au généreux support du peuple américain à travers l'agence l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de Save the Children et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement la vision de USAID ou du gouvernement américain.</p> <p>Informations complémentaires :</p> <p>Save the Children International, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre ; Save the Children International Niger; Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Crises du Niger CC/SAP/PC./ Cabinet du premier ministre du Niger.</p> <p>Site Internet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • www.hea-sahel.org
---	--

